

Note pour la lecture du Tableau pour la mise en œuvre d'une politique nationale d'habitat adapté dans les politiques publiques du Burkina Faso

Le document joint présente les possibilités pour l'intégration de l'habitat adapté, et des concepts associés, dans les politiques publiques et plans de développement.

Sa complexité reflète la **transversalité des thématiques** abordées dans les politiques de développement ; la question de l'habitat a en effet des incidences directes non seulement sur les politiques de logement et de construction, mais également sur celles de formation professionnelle, d'économie et d'environnement/climat.

Ces propositions font également état de la **variété des acteurs** qui doivent concourir pour l'élaboration, le financement, la mise en œuvre et la duplication de plans d'action et de politiques publiques : non seulement les ministères respectifs, mais également tous acteurs publics, institutions nationales et collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers des plans nationaux de développement,¹ les membres des secteurs professionnels concernés, les institutions financières et de microfinance, les acteurs de développement, les acteurs de la société civile (organisations communautaires de base, organisations paysannes, groupements), etc.

Les **rôles et responsabilités** de chaque type d'acteur sont présentés dans les tableaux, classés par grands enjeux de politiques publiques.

N.B. Le modèle présenté est celui du Burkina Faso, établi à partir des politiques existantes ou en cours de développement dans ce pays et aux enjeux identifiés dans le PNDES. Les thématiques demeurent cependant également pertinentes pour d'autres pays de la bande sahélo-soudanienne qui connaissent les mêmes besoins et contraintes en termes sociaux, économiques et environnementaux. Le modèle peut ainsi être adapté aux autres pays d'action d'AVN (Mali, Sénégal, Bénin, Ghana) ou à une approche régionale/multi-pays.

Grille de lecture :

Les différentes tables présentent les principaux enjeux de l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale d'habitat adapté, qui touche quatre grands secteurs : (1) logement et construction, (2) formation professionnelle, (3) économie et (4) environnement.

¹ à l'exemple du PNDES au Burkina Faso, sur lequel de nombreux bailleurs et partenaires internationaux se sont engagés en décembre 2016.

I. LOGEMENT ET CONSTRUCTION

A. Secteur de la construction

Une politique de promotion de l'habitat adapté répond aux enjeux de développement social et économique des populations du Burkina Faso.

Quatre grands types d'habitat sont concernés, correspondant à différentes catégories de marché du secteur de la construction, au bénéfice de différentes catégories de population :

- a. marché de l'auto-construction, majoritaire au Burkina Faso, pour un habitat privé financé directement par les futurs propriétaires dans une économie informelle, très largement prédominant en secteur rural ;
- b. marché de la construction institutionnelle et/ou communautaire, répondant aux besoins en constructions à usage collectif (services à la population, bureaux et institutions, usage professionnel et agricole, etc.), la plupart du temps réalisés sur financements de l'aide publique au développement ;
- c. marché de l'habitat social, public ou privé, s'adressant généralement aux classes moyennes ;
- d. marché privé de classe moyenne, largement urbain, développé dans des systèmes généralement formels, et présentant une plus grande diversité de technicité que le marché de l'auto-construction.

B. Densification urbaine

Les politiques de logement et de construction doivent prendre en compte la dimension de planification urbaine qui y est associée.

Dans le cas de la technique de la Voûte Nubienne, un atout de cette solution au Burkina Faso se situe dans le gain de place apporté en secteur d'urbanisation dense par la possibilité de construire en étage et d'avoir un toit-terrasse qui apporte un surcroît d'utilité et de confort de vie.

C. « Archi-culture »

Recouvrant l'ensemble des enjeux et secteurs présentés, la dimension de promotion d'une « archi-culture » adaptée, c'est-à-dire de pratiques architecturales qui soient non seulement adaptées aux contraintes économiques, environnementales et démographiques mais qui soient également ancrées dans une culture, un savoir-faire et des pratiques à toutes échelles de population, ne peut être négligée afin de s'assurer de l'appropriation et de la diffusion des solutions techniques adaptées par l'ensemble des parties prenantes.

* * *

Les principales parties prenantes d'une stratégie de promotion de l'habitat adapté dans une politique du logement et de la construction sont :

- les ministères, collectivités territoriales
- les partenaires techniques et financiers du PNDES et d'autres plans de développement au Burkina Faso
- les opérateurs techniques (OCB/OP, ONG, coopération, etc.)
- l'Association la Voûte Nubienne
- les institutions de microfinance et banques
- les clients et maîtres d'ouvrage
- les filières construction classique et adaptée

Chacun de ces acteurs peut être amené, dans son propre champ d'action et de compétence, à contribuer à l'un ou plusieurs des éléments nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques présentées ci-dessus. Les tables **Logement-Construction** détaillent les actions possibles par grand type d'acteur pour chacune.

II. FORMATION PROFESSIONNELLE

Le succès du développement de ces différents marchés de l'habitat adapté dépend notamment de l'émergence d'une profession de maçon VN structurée, dynamique, et capable de répondre aux exigences des différents types de construction mentionnés plus haut. Cette structuration sous-entend un effort de formation professionnelle conséquent, à destination de plusieurs publics.

A. Formation de base aux métiers de la construction

Pour une part large de la filière de la construction, une formation de base aux concepts et techniques d'habitat adapté est indispensable afin de mettre ces acteurs en capacité de répondre à la demande du plus grand nombre, dans un secteur majoritairement informel et rural.

La formation doit comprendre un volet technique et un volet entrepreneurial afin de soutenir les efforts de croissance du marché de l'habitat adapté.

B. Formations complexes de la filière construction adaptée

Dans le secteur formel également des politiques de valorisation de qualifications professionnelles aux compétences en matière d'habitat adapté doivent être mises en place afin de développer et renforcer les capacités des professionnels de ce secteur :

- a. artisans et entreprises
- b. techniciens, ingénieurs et architectes

C. Formation des formateurs

Dans la filière professionnels, les acteurs de formation ont également un rôle à jouer et ils doivent être formés aux éléments propres à la construction adaptée afin de savoir les transmettre à leurs apprenants, futurs professionnels de la construction.

D. Formation aux métiers du développement

Une quatrième catégorie de formation s'adresse non pas uniquement aux professionnels de la filière construction, mais aux porteurs et opérateurs de l'ensemble des politiques d'habitat adapté présentées dans ce document afin de les mettre en capacité d'inclure les composantes habitat adapté.

* * *

Les principales parties prenantes d'une stratégie de promotion de la formation professionnelle dans une politique transversale d'habitat adapté sont :

- les Ministères, collectivités territoriales
- les partenaires techniques et financiers
- les organismes et opérateurs de formation professionnelle publics et privés
- les opérateurs techniques (OCB/OP, ONG, coopération, etc.)
- AVN
- les acteurs des filières construction classique et adaptée

Chacun de ces acteurs peut être amené, dans son propre champ d'action et de compétence, à contribuer à l'un ou plusieurs des éléments nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques présentées ci-dessus. Les tables **Formation professionnelle** détaillent les actions possibles par grand type d'acteur pour chacune.

III. ÉCONOMIE

La nature transversale des enjeux économiques dans tout plan de développement national en fait une thématique difficile à précisément délimiter. Cependant, le tableau présente plusieurs grands axes par lesquels l'État, ses partenaires et toutes les parties prenantes citées peuvent promouvoir une croissance fondée sur un habitat adapté, pour des impacts positifs sociaux et économiques.

A. Filières adaptées

Afin de faire permettre les effets à long terme des politiques de formation professionnelle présentées plus haut, une politique de soutien de la filière professionnelle de la construction adaptée doit être définie et mise en œuvre. Le développement de cette filière a pour impacts la croissance d'un nouveau marché pour la construction, et l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle et économique d'une main d'œuvre locale.

Ceci concerne en particulier :

- a. la filière de la construction ;
- b. la filière des matériaux.

B. Renforcement des économies

Une politique de soutien au marché de l'habitat adapté, et notamment à la demande, doit également être mise en place pour valoriser le concept et lui assurer un débouché économique qui profite à une croissance endogène.

Ceci concerne plusieurs échelles :

- a. économies rurales : le renforcement du marché de l'emploi rural, particulièrement en contre-saison, a une incidence directe sur le développement des territoires ruraux ;
- b. économies familiales : l'économie réalisée sur les coûts de construction et l'amélioration des conditions de vie renforcent les économies familiales du plus grand nombre ;
- c. économies locales : la réinjection des coûts de construction dans les circuits locaux et le développement de l'emploi soutient directement les économies locales ;
- d. économies nationales : tous ces bénéfices ont également un impact à l'échelle nationale, surtout accompagnés par le déploiement d'une politique de soutien du marché de l'habitat adapté par les instances nationales et leurs partenaires de développement.

* * *

Les principales parties prenantes d'une stratégie de renforcement des économies dans une politique transversale d'habitat adapté sont :

- les Ministères, collectivités territoriales
- les partenaires techniques et financiers
- les opérateurs techniques (OCB/OP, ONG, coopération, etc.)
- AVN
- les institutions de microfinance et bancaires
- les clients et maîtres d'ouvrage
- les acteurs des filières construction classique et adaptée

Chacun de ces acteurs peut être amené, dans son propre champ d'action et de compétence, à contribuer à l'un ou plusieurs des éléments nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques présentées ci-dessus. Les tables **Économie** détaillent les actions possibles par grand type d'acteur pour chacune.

IV. ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

L'habitat adapté présente des atouts particuliers pour la réalisation des engagements de l'État burkinabè pour le climat et l'environnement.

A. Atténuation des changements climatiques

Un habitat adapté et un secteur de la construction adaptée permettent notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre (le secteur de la construction est responsable de presque 30 % des émissions à l'échelle mondiale²) et la réduction des besoins énergétiques domestiques.

B. Adaptation aux changements climatiques

Les techniques inadaptées utilisées aujourd'hui en Afrique sahélienne impactent négativement le confort de vie des populations. La diffusion de solutions techniques adaptées offrira de meilleures conditions de vie, une capacité de résistance et de résilience des populations, notamment face aux événements climatiques extrêmes.

C. Environnement et lutte contre la déforestation

La coupe de bois pour la construction (charpente, cuisson de briques, etc.) associée à la croissance démographique ont entraîné une déforestation rapide du Sahel. Des solutions de construction n'utilisant pas de bois, ou d'autres ressources locales en raréfaction, mais privilégiant les ressources disponibles, sont des atouts en matière de protection de l'environnement.

D. Économie verte

Les impacts présentés ci-dessus, associés au renforcement des économies locales et nationales (section précédente), permettent à l'échelle du pays de développer des économies vertes favorables à la fois en termes environnementaux et en termes économiques.

Ces politiques d'habitat adapté doivent être conçues de façon transversale afin de capitaliser sur le renforcement réciproque du potentiel de croissance que chaque secteur représente.

* * *

Les principales parties prenantes d'une stratégie environnement, climat et économie verte dans une politique transversale d'habitat adapté sont :

- les Ministères, collectivités territoriales
- les partenaires techniques et financiers
- les opérateurs techniques (OCB/OP, ONG, coopération, etc.)
- AVN
- les acteurs des filières construction classique et adaptée

Chacun de ces acteurs peut être amené, dans son propre champ d'action et de compétence, à contribuer à l'un ou plusieurs des éléments nécessaires pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques présentées ci-dessus. Les tables **Environnement-Climat** détaillent les actions possibles par grand type d'acteur pour chacune.

² Source : Global Alliance for Building and Construction, 2017
Association la Voûte Nubienne – 7 rue Jean Jaurès – 34190 Ganges – France